

Le Bruant ortolan

Le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) est un oiseau de petite taille, rendu tristement célèbre suite aux polémiques dues à ses captures dans le Sud Ouest de la France. Il appartient à la famille nombreuse des Embéridés (326 espèces) dont seulement 7 nichent en France. Cet oiseau au bec conique a une préférence alimentaire pour les graminées.

En plumage nuptial, le mâle a la tête, le cou et le haut de la poitrine vert olive, la gorge et les moustaches jaune pâle ainsi que l'œil cerclé de jaune. Le dessus du corps est brun rayé de noirâtre et la poitrine et le ventre roux. La femelle est quant à elle beaucoup plus terne comme c'est le cas chez beaucoup d'espèces.

En France l'on distingue deux populations de Bruant ortolan : la population nicheuse et la population de passage. On estime entre 7000 à 13 000 le nombre de couples nicheurs présents sur notre territoire national, et entre 200 et 300 couples au sein de notre site Natura 2000.

Très liées au milieu agricole, les différentes populations de bruants souffrent de l'intensification agricole, du remembrement et de la fermeture des milieux (diminution des surfaces pastorales). Ces menaces entraînent un déclin de la population de façon inégale en fonction de la provenance des oiseaux. Ceux en provenance de Russie (qui représentent 90 % de la population Européenne), ne passent pas en France. Seulement les 10% restant passent par notre Pays en provenance de la Scandinavie.

Le déclin de notre population, en France, est estimé entre 10% et 30% de 2000 à 2014 alors que le déclin concernant la totalité de la population européenne est estimé à 84 %.

Au sein du site Natura 2000, la préservation des milieux ouverts avec quelques zones buissonnantes est nécessaire à la conservation de cette espèce.



Sensibilisation & communication

Principales actions réalisées en 2018

- Animation et prospection sur le site des « Gorges du Tarn » pendant la floraison des Sabots de Vénus
- Animation du site « Web » Natura 2000
- Diffusion d'une plaquette d'information destinée aux grimpeurs sur les Gorges du Tarn et de la Jonte (*disponible sur demande*)
- Exposition photographique « Des oiseaux, des gibiers et des hommes » sur le point Sublime, La Canourgue et le Massegros
- Fête de la Nature à Castelbouc sur les bords du Tarn
- Soirée d'information sur les « chauves-souris » à la Malène
- Participation à la « journée avec le Parc national des Cévennes » sur Ste Enimie.



Fête de la Nature - 2018



Soirée « chauves-souris » - 2018

Nouvelle gouvernance locale Natura 2000 depuis le 1er janvier 2018



<http://gorgestarnjonte.n2000.fr>

Pour tout renseignement

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Gorges Causses Cévennes - route du Causse - 48400 FLORAC 04.66.44.03.92, grandsite.gorgesdutarnjonte@orange.fr (et www.gorges-tarn.com)

Animateur et opérateur agro-environnemental du site Natura 2000 et conception de la lettre info : FDC48 - Maison de la Chasse et de la Nature - 48000 MENDE; 04.66.65.75.85, e.martin@fdc48.fr

Crédits photos : L. CAUSSADE, E. MARTIN, FDC48. Lettre info diffusée à 4 500 exemplaires. ID4, Marvejols.

La Lettre NATURA 2000



N° 11 (décembre 2018)

DES GORGES DU TARN, DE LA JONTE & DES CAUSSES

L'EDITO

10 ans d'expérience et de projets réalisés...

Ainsi s'achève la dixième année d'animation des sites Natura 2000. Une année de transition riche et bien remplie !



Natura 2000, véritable outil de développement local à destination des territoires qui possèdent un environnement précieux, permet de mener à bien des projets portés par les acteurs locaux. Par le biais de contractualisations volontaires, diverses actions ont pu être initiées ou poursuivies sur les Causses, les Gorges du Tarn et de la Jonte dans un objectif de gestion des milieux et des espèces d'intérêt communautaire. Toutes ces actions sont financées à 100% par des crédits de l'Union-Européenne et de l'Etat.

Un des changements majeurs de l'année 2018 réside dans le transfert de la maîtrise d'ouvrage de l'animation des sites Natura 2000 du Syndicat Mixte Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte à la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes. On peut noter aussi la poursuite des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) engagées en 2017 après la validation de notre projet agro-environnemental, la continuité des contrats Natura 2000 avec la réalisation de deux lavognes supplémentaires sur le Causse Méjean ou encore un projet d'implantation de haie fruitière et mellifère. A cet égard, soulignons que la haie est un véritable atout pour la biodiversité mais également pour l'agriculture et la qualité des paysages... La poursuite des suivis des différentes espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (rapaces, Crave à bec rouge, Cedicnème criard...), avec un printemps particulièrement pluvieux cette année, constitue un autre volet important d'actions pour le site.

Sur le site Natura 2000 « Causse Méjean », au niveau des Arcs de St-Pierre, la concrétisation prend forme avec un premier contrat déposé pour la gestion de la fréquentation et la préservation des pelouses à armérie de Girard.

Le site « Gorges du Tarn » au niveau du Roc des Hourtous a connu cette année une floraison des Sabots de Vénus assez courte mais le nombre de fleurs était en hausse par rapport à l'année 2017. Un court-métrage documentaire, cofinancé par la Communauté de communes, révélera bientôt au grand public toute la beauté de cette orchidée.

Convaincu que seuls les échanges constructifs peuvent faciliter l'émergence de nouveaux projets sur ce territoire magnifique, j'entends privilégier la concertation dans toute démarche propre à le préserver ou à le valoriser. L'homme doit en effet demeurer au cœur du dispositif, ne l'oublions pas !

Henri COUDERC
Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes



MAEc & Contrats Natura 2000

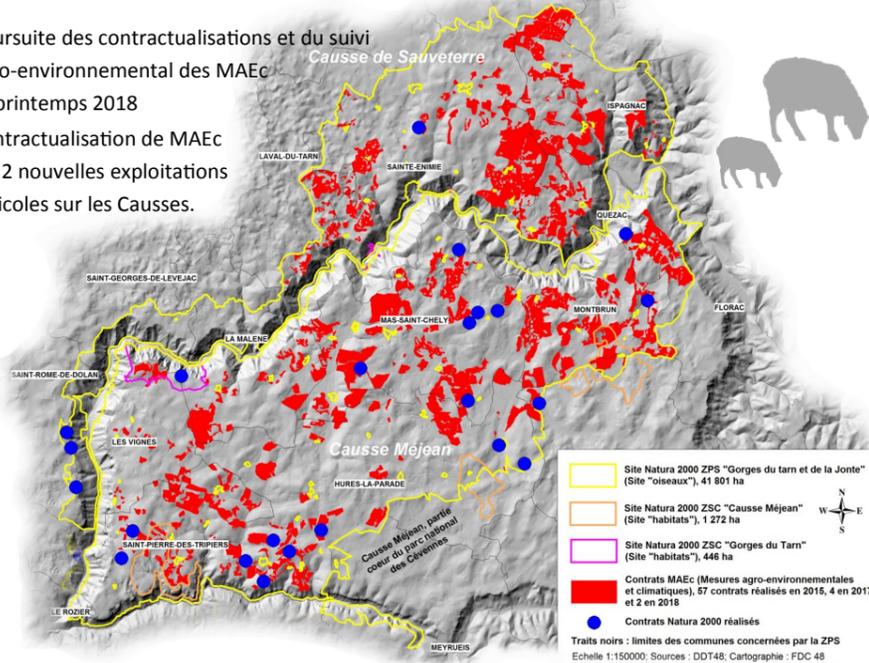
Suivis d'espèces &

valorisation

Site Habitat "Causse Méjean"

Contrats agricoles

- Poursuite des contractualisations et du suivi agro-environnemental des MAEc au printemps 2018
- Contractualisation de MAEc sur 2 nouvelles exploitations agricoles sur les Causse.



Contrats « ni-agricole-ni-forestier »

- 2 lavognes réhabilitées sur le Causse Méjean soit un total de 19 lavognes
- 4 dossiers en cours pour 2018 (réhabilitation de haies, lavogne, accueil du public...)



Lavogne de Chamblon



Crave à bec rouge

- Suivis des couples de rapaces de février à juin (Hibou Grand-duc, Aigle royal, Faucon Pèlerin, Circaète Jean-le-blanc, Busards...)

- Suivis au chant de rapaces nocturnes (chouette de Tengmalm et Chouette chevêche)
- Reprise des suivis d'Œdicnème criard avec le Parc national des Cévennes
- Concrétisation des suivis du Crave à bec rouge sur le Sud du Massif Central: suivi des dortoirs et des habitats au printemps (opération partenariale avec Pnc, CEN LR, LPO, PNR GC...)



Suivi du Circaète Jean-le-blanc



Suivi d'un couple d'Aigle royal

- Participation au programme « life Gyconnect » avec l'expérimentation de munitions alternatives (sans plomb) en faveur du *Gypaète barbu* en partenariat avec le Parc national des Cévennes par une cinquantaine de chasseurs volontaires et motivés. En effet, ce rapace peut être victime de saturnisme en ingérant du plomb contenu dans le gibier tué ou blessé.
- Suivis annuels des stations de Sabot de Vénus avec le CNRS et prévention renforcée cette année sur le site « habitat » avec les agents du PnC et de l'ONCFS
- Finalisation du court-métrage documentaire sur le Sabot de Vénus, sur la biologie de l'espèce et son développement (réalisateur Pascal Gaubert)
- Poursuite du suivi des lavognes réalisé par « photosurveillance »

Aménagement du sentier de découverte des Arcs St-Pierre



- Mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 avec la réouverture d'un ancien chemin cadastré pour préserver les pelouses à Armérie de Girard. Les travaux devraient avoir lieu courant 2019.
- Réunion technique à la demande des élus, en octobre 2018, afin de poursuivre la réflexion sur l'aménagement futur du site des Arcs St Pierre. L'objectif étant de faire découvrir au grand public la richesse de ce site ainsi que sa fragilité. Cette action de sensibilisation permettrait également de canaliser les visiteurs afin de préserver la biodiversité, mais aussi le patrimoine géologique et archéologique.

- Pose de signalétique temporaire, en accord avec les propriétaires afin de limiter les risques d'incendie et de bivouacs sur le site même des arcs St-Pierre.



Inventaires et identifications des orchidées

Réalisation d'un inventaire sur l'ensemble du site Natura 2000 « Causse Méjean ». Voici les principales espèces rencontrées :

